

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 2 mars 2015 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 05. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
 - 6.2. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2014 (176.1 C.M.)
 - 6.3. Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2015 (966 C.M.)
 - 6.4. Activités de formation pour les élus municipaux
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Remplacement graduel de l'éclairage de rue
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Cueillette printanière des rebuts volumineux
 - 9.2. Dépôt du bilan annuel 2014 de la qualité de l'eau potable
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Achat de jardinières pour le village
 - 10.2. Appui à la demande de Monsieur Dany Fortin auprès de la CPTAQ
 - 10.3. Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement en urbanisme (9 mars 2015 à 19 h)
 - 10.4. Formation d'un comité de travail – Mise à jour du plan de développement local (PDL)
 - 10.5. Comité d'analyse des demandes au Fonds de visibilité Cartier
 - 10.6. Appui des projets présentés dans le cadre du Pacte rural 2014-2019
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Réfection partielle du centre communautaire
 - 11.1.1. Réfection de la toiture – Préparation des documents de soumissions sur invitation écrite
 - 11.1.2. Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2014-2019
 - 11.2. Comité des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables – Assuré additionnel à notre police d'assurance
 - 11.3. Comité des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables – Parcours historique
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Fondation Paul-Pineault – Demande d'aide financière
 - 13.2. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL – Membre régulier
 - 13.3. Table de concertation des groupes de femmes du BSL – Rencontre des élues de La Matanie
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 2 mars 2015 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2015-037 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2015

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 2 février dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'approuver le procès-verbal du 2 février 2015 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2015-038 APPROBATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2015

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de février 2015;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 28 février 2015 :

Liste des comptes à payer	51 115,69	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés et chèque #)	781,37	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3944 au #3968)	14 235,91	\$
Total des comptes au 28 février 2015	66 132,97	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

6.1 Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

2015-039 VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du *Code municipal du Québec*, le secrétaire-trésorier doit préparer chaque année la liste des arriérés de taxes afin de la présenter au conseil municipal à sa séance ordinaire de mars en vue de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes par la Municipalité régionale de Comté (MRC);

Considérant que les contribuables ayant des arriérés de taxes de 2 ans et plus ont reçu un avis recommandé en date du 12 janvier 2015;

Considérant que la période de prescription des taxes municipales est de 3 ans à compter de leur exigibilité selon l'article 251 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'aviser la MRC de La Matanie qu'aucun dossier ne sera transmis cette année en vue de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2014

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2014 tel que remis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et conformément à l'article 176,1 du *Code municipal du Québec*.

6.3 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2015

2015-040 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Considérant l'article 966 du *Code municipal du Québec* ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.4 Activités de formation pour les élus municipaux

Puisque les crédits budgétaires disponibles à la formation des élus sont très limités, Monsieur le maire renonce à la formation « Communication avec les médias et avec les citoyens » offerte par la FQM. Cette formation sera reportée pour l'année 2016.

8.1 Remplacement graduel de l'éclairage de rue

Le directeur général informe le conseil que de nombreuses réparations sur le réseau d'éclairage public ont été effectuées depuis le début de l'année. Le parc d'éclairage public est vieillissant. Il faudra analyser la possibilité de remplacer les têtes d'éclairage de rue au sodium par des modèles au LED. Une proposition a été reçue de Richard Poirier et frères Électrique en date du 11 février 2015. S'il y a lieu, la dépense sera prévue au prochain programme triennal d'immobilisations.

9.1 Cueillette printanière des rebuts volumineux

2015-041 CUEILLETTE PRINTANIÈRE DES REBUTS VOLUMINEUX

Il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de mandater « Bouffard Sanitaire inc. » pour effectuer la cueillette des objets volumineux avec un camion à chargement au tarif horaire de 92,37 \$ plus les taxes. Deux employés municipaux accompagneront le chauffeur pour le chargement lors de la cueillette. La journée de la cueillette est fixée à vendredi le 22 mai 2015 et les citoyens seront avisés par le biais du bulletin municipal. Il est également résolu d'aviser les citoyens qu'il n'y aura qu'une seule cueillette de rebuts volumineux de prévue pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.2 Dépôt du bilan annuel 2014 de la qualité de l'eau potable

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2014 tel que requis par l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* et informe les utilisateurs de cette eau qu'ils peuvent se procurer une copie de ce bilan au bureau de la municipalité et sur le site Internet de la municipalité.

10.1 Achat de jardinières pour le village

2015-042 ACHAT DE JARDINIÈRES POUR LE VILLAGE

Considérant le désir du conseil municipal de maintenir les jardinières au village en période estivale;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu :

- De retenir la soumission de « Les Serres de la Baie » pour la fourniture de plants bégonia *Semperflorens* de couleur rouge pour les 30 paniers suspendus à 26 \$ chacun plus les taxes. Cette soumission inclut la terre, l'engrais et la livraison;
- De prévoir un entretien minimal des jardinières par les employés municipaux;
- D'inviter les citoyens de Baie-des-Sables à participer à l'entretien des jardinières près de leur propriété.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2 Appui à la demande de Monsieur Dany Fortin auprès de la CPTAQ

Le conseiller au siège #2, Monsieur Dany Fortin, divulgue la nature générale de son intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstient de participer à celles-ci et de voter conformément à l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

2015-043 APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR DANY FORTIN AUPRÈS DE LA CPTAQ

Considérant que Monsieur Dany Fortin demande une autorisation à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture pour sa propriété située au 90 route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant que le projet consiste à exploiter un petit atelier d'usinage de type artisanal à l'intérieur d'un bâtiment complémentaire déjà existant;

Considérant que le bâtiment en question est situé sur un terrain résidentiel possédant un droit acquis concernant son usage par rapport à la zone verte;

Considérant que la superficie du terrain visée par cette demande est de 1 857,6 mètres carrés et qu'elle est située sur le lot 167-2 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de MacNider;

Considérant que la municipalité doit formuler une recommandation en fonction de l'article 62 et suivant de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)*;

Considérant que le projet en question n'aura aucun effet négatif sur le milieu agricole existant puisque la superficie de terrain visée par la demande est négligeable et qu'elle est située dans un secteur ayant déjà des résidences implantées;

Considérant que le projet permettra la création d'un emploi contribuant ainsi à l'amélioration des conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité de notre collectivité;

Considérant que le projet est conforme à la réglementation municipale, soit le règlement de zonage;

Considérant qu'il n'existe aucun espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire à la présente demande;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de Monsieur Dany Fortin formulée le 29 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.3 Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement en urbanisme

Le directeur général rappelle qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 mars prochain à 19 h. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement en urbanisme et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

10.4 Formation d'un comité de travail – Mise à jour du plan de développement local (PDL)

2015-044 NOMINATION AU SEIN DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LA MISE À JOUR DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PDL)

Considérant que la municipalité de Baie-des-Sables doit mettre à jour son plan de développement local (PDL);

Considérant qu'une consultation publique s'est tenue le 29 janvier 2015 à 19h00 au centre communautaire;

Considérant qu'un comité de travail doit être formé afin d'élaborer, à partir des suggestions recueillies, un nouveau plan de développement local qui sera présenté au conseil municipal pour adoption;

Considérant que la Corporation de développement de Baie-des-Sables nommera également la moitié des membres siégeant sur ce comité;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de nommer, au sein du comité de coordination, les personnes représentantes suivantes :

- Monsieur Denis Santerre;
- Madame Véronique Lamarre;
- Monsieur Damien Ouellet.

Que copie de cette résolution soit transmise à notre conseillère en développement rural, Madame Vanessa Caron.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.5 Comité d'analyse des demandes au Fonds de visibilité Cartier

2015-045 DISTRIBUTION DU FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER

Considérant le désir de la Corporation de développement d'analyser les demandes au Fonds de visibilité Cartier à même les membres du conseil d'administration;

Considérant qu'il a lieu de modifier la résolution municipale #2011-024 afin de donner suite à la demande de la Corporation de développement du 25 février dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'amender la résolution #2011-024 en remplaçant le comité d'analyse formé et composé d'un citoyen nommé par la Corporation de développement et d'un citoyen nommé par la Municipalité et de l'agent rural, par les membres du conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Que copie de cette résolution soit transmise à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.6 Appui des projets présentés dans le cadre du Pacte rural 2014-2019

2015-046 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES – ENSEIGNE EXTÉRIEURE IDENTIFIANT LA VILLA NOTRE-DAME

Considérant la présentation d'une demande d'aide financière en date du 2 mars 2015 par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables dans le cadre du *Pacte rural 2014-2019*;

Considérant que la première phase du projet consiste à installer une enseigne extérieure identifiant la *Villa Notre-Dame*;

Considérant que le projet comporte une deuxième phase qui vise à signaler adéquatement le *Parc des Générations* afin de le rendre plus accessible à la population;

Considérant que le coût total de la première phase est de 3 490 \$ et que le montant demandé au *Pacte rural* est de 2 790\$;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'appuyer l'OMH de Baie-des-Sables dans son projet d'installation d'une enseigne extérieure identifiant la *Villa Notre-Dame*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 Réfection partielle du centre communautaire

11.1.1 Réfection de la toiture – Demande de soumissions sur invitation écrite

2015-047 INSPECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant que le conseil municipal désire connaître l'étendue des dégâts causés par l'infiltration d'eau au centre communautaire avant de réaliser des travaux;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à mandater un inspecteur ou expert en bâtiment afin de vérifier l'état de l'entretoit et des murs de la salle de toilette au centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1.2 Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2014-2019

2015-048 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PACTE RURAL 2014-2019 RELATIVE À LA RÉFECTION PARTIELLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de réfection de la toiture du centre communautaire afin de régler le problème d'infiltration d'eau;

Considérant que le financement de ces travaux doit être complété afin de permettre la réalisation de ces travaux;

Considérant que la première date de tombée des projets présentés dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 est le 5 mars 2015;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 pour la réfection partielle du centre communautaire, soit la toiture. Le projet tel que remis par le directeur général est accepté par le conseil municipal. Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à agir au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables dans le cadre de la présente demande d'aide financière et à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Comités des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables – Assuré additionnel à notre police d'assurance

2015-049 **AJOUT DU COMITÉ ORGANISATEUR DU 150^E DE BAIE-DES-SABLES À NOTRE POLICE D'ASSURANCE COMME ASSURÉ ADDITIONNEL**

Considérant que le Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables demande d'être couvert par la police d'assurance municipale, soit la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'autoriser l'ajout du Comité organisateur du 150^e de Baie-des-Sables à la police d'assurance de la municipalité. Aucun frais supplémentaire ne devrait être prévu pour cet assuré additionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Comités des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables – Parcours historique

2015-050 **COMITÉ DES FÊTES DU 150^E DE BAIE-DES-SABLES – PARCOURS HISTORIQUE**

Considérant que le Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables désire implanter un parcours historique relatant l'histoire de notre village;

Considérant que ce parcours fera partie de la programmation des festivités en 2019;

Considérant qu'une vingtaine d'endroits et/ou bâtiments historiques ont été retenus afin d'installer des tableaux;

Considérant que cinq (5) tableaux seront installés en 2015, dont un (1) au bureau municipal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser le Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables à installer un tableau en façade du bureau municipal. Les représentants municipaux se réservent le droit quant à l'emplacement exact sur le terrain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi des dernières périodes de questions

- Consultation publique relative au nouveau plan de développement local (PDL);
- Décrochage scolaire des jeunes de Baie-des-Sables.

13. Divers

13.1 Fondation Paul-Pineault – Demande d'aide financière

La Fondation Paul-Pineault demande une aide financière pour la 9^e édition de la Marche pour l'Alzheimer qui aura lieu le 31 mai prochain. Des vérifications seront effectuées auprès de la démarche MADA.

13.2 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL – Membre régulier

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent désire mettre à jour son registre des membres régulier. Des vérifications seront faites auprès de Messieurs Martin Pelletier et Georgie Fillion afin de connaître leur intérêt à devenir membre.

13.3 Table de concertation des groupes de femmes du BSL – Rencontre des élues de La Matanie

Les élues sont invitées à participer à une rencontre organisée par le Réseau de solidarité municipale du BSL et le Regroupement des femmes de la région de Matane. Cette rencontre aura lieu le 12 mars prochain en formule 5 à 7 à l'hôtel de ville de Matane.

Les points suivants ont également été soulevés par les élus :

- Présentation et adoption du plan d'action MADA (9 et 13 avril 2015);
- Comité d'analyse du *Pacte rural 2014-2019*;
- Club de l'âge d'or de Rimouski – Vente de chaises usagées au coût de 4\$ l'unité;
- Rapport journalier des employés;
- Comité contre l'implantation d'un oléoduc et d'un port pétrolier.

2015-051 INSTALLATION DES COMPTEURS INTELLIGENTS D'HYDRO-QUÉBEC

Considérant la présentation sur l'installation des compteurs de nouvelle génération effectuée par Hydro-Québec lors de la rencontre d'information tenue à Matane le 23 février dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'abroger la résolution #2015-034 portant sur l'opposition au remplacement des compteurs actuels par les nouveaux modèles proposés par Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Demande formulée par Monsieur Dany Fortin auprès de la CPTAQ;
- Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement en urbanisme (9 mars 2015 à 19h00);
- Politique pour les nouveaux arrivants;
- Affichage de postes pour le terrain de jeux;
- État des lieux de certaines propriétés (règlement sur l'entretien);
- Club de l'âge d'or de Rimouski – Vente de chaises usagées au coût de 4\$ l'unité;
- Réfection du centre communautaire.

15. Levée de l'assemblée

2015-052 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Lynda Bernier résolu de lever la séance à 21h15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire